

Séance du 27 juillet 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoints ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mmes Carreiro, Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à Mme Boé ; M. Charrier à M. Millet-Barbé ; Mme Peyrucq à M. Larralde.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Fourniture de matériaux de voirie - Dossier de Consultation des entreprises

Mme JEAMBRUN présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les services de la Direction des Espaces Publics, dans le cadre des activités liées à des travaux de voirie, de génie civil, de terrassement et d'espaces verts, mettent en œuvre différents matériaux livrés par les fournisseurs ou pris sur dépôt.

Les quantités nécessaires dépendent des chantiers et ne peuvent pas être définies à l'avance, c'est pourquoi il est proposé d'établir un marché à bons de commande divisé en lots selon la nature des matériaux.

Ces marchés concernent :

LOTS MATERIAUX DE CARRIERE LIVRES

	Estimation pour 2 ans	1 an renouvelable
- <u>LOT n° 1 : calcaire livré</u>		
. montant minimum :	10 000 €HT (11 960 €TTC)	5 000 €HT (5 980 €TTC)
. montant maximum :	40 000 €HT (47 840 €TTC)	20 000 €HT (23 920 €TTC)
- <u>LOT n° 2 : ophite livré</u>		
. montant minimum :	5 750 €HT (6 877 €TTC)	2 875 €HT (3 438,50 €TTC)
. montant maximum :	23 000 €HT (27 508 €TTC)	11 500 €HT (13 754 €TTC)
- <u>LOT n° 3 : sable spécifique livré</u>		
. montant minimum :	3 750 €HT (4 485 €TTC)	1 875 €HT (2 242,50 €TTC)
. montant maximum :	15 000 €HT (17 940 €TTC)	7 500 €HT (8 970 €TTC)
- <u>LOT n° 4 : grave spécifique livré</u>		
. montant minimum :	300 €HT (358,80 €TTC)	150 €HT (179,40 €TTC)
. montant maximum :	1 200 €HT (1 435,20 €TTC)	600 €HT (717,60 €TTC)

LOT MATERIAUX DE CARRIERE CHEZ LE FOURNISSEUR

	Estimation pour 2 ans	1 an renouvelable
- <u>LOT n° 5 : matériaux de carrière pris chez fournisseur</u>		
. montant minimum :	10 000 €HT (11 960 €TTC)	5 000 €HT (5 980 €TTC)
. montant maximum :	40 000 €HT (47 840 €TTC)	20 000 €HT (23 920 €TTC)

LOTS PRODUITS COMPOSITES POUR REVETEMENT ROUTIER

Estimation pour 2 ans

1 an renouvelable

LOT n°6 : fourniture enrobé à chaud (en centrale)

. montant minimum :	37 500 €HT (44 850 €TTC)	18 750 €HT (22 425 €TTC)
. montant maximum :	150 000 €HT (179 400 TTC)	75 000 €HT (89 700 €TTC)

LOT n°7 : fourniture enrobé à froid(en centrale)

. montant minimum :	300 €HT (358,80 €TTC)	150 €HT (179,40 €TTC)
. montant maximum :	1 200 €HT (1 435,20 €TTC)	600 €HT (717,60 €TTC)

LOTn°8 : fourniture d'émulsion de bitume (en centrale)

. montant minimum :	8 500 €HT (10 166 €TTC)	4 250 €HT (5 083 €TTC)
. montant maximum :	34 000 €HT (40 664€ TTC)	17 000 €HT (20 332 €TTC)

Les marchés à bons de commande signés à l'issue de la consultation seront conclus pour une durée maximale de deux ans, renouvelable un an, la résiliation pouvant intervenir soit à l'issue de cette période, soit lorsque le montant maximum est atteint.

L'estimation totale des commandes maximales s'élève à 304 400 €HT pour 2 ans et 152 200 €HT pour l'année renouvelable.

Je vous propose :

- d'approuver le dossier d'appel d'offres ;
- d'autoriser M. le Député-Maire à lancer la consultation en la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- à signer les marchés avec les fournisseurs qui seront retenus ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et à lancer la procédure correspondante le cas échéant.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.